



**DELIBERATIONS PRISES AU CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 à 20 H 30**

Convention de délégation de service public concernant l'installation de la médiathèque, approuvée ;

Convention de mise à disposition du local à l'association Médiathèque du Girou, approuvée ;

Subvention exceptionnelle à l'occasion des 20 ans de la Médiathèque, approuvée ;

Approbation d'un avenant à la convention entre l'Établissement public foncier d'Occitanie, la communauté de communes Sor et Agout et la commune de Cuq-Toulza, approuvée ;

Mise à disposition de la salle Bajos, approuvée ;

Chèques CADHOC, approuvée.

Le Maire,  
M. Jean-Claude PINEL

